

HELIOTAN VIE Vitrificateur

VERNIS DE FINITION

Transparent, liquide

Résines acryliques en phase aqueuse

DEFINITION

Produit de finition pour la protection et la décoration des parquets et escaliers en bois.
Produit prêt à l'emploi.

DESTINATION

Tous les bois et matériaux dérivés des bois intérieurs (parquets, marches d'escalier, escalier, plinthes...).

PROPRIETES

Intérieur.

Formule en phase aqueuse, liquide.

Formule transparente, incolore.

Aspect satiné, mat (aspect variable en fonction des diverses essences de bois).

Ne cloque pas, ne s'écaille pas, ne corde pas.

Sans odeur. Lavable. Résistance à l'abrasion.

Les garanties Eco Label : Certification écologique officielle européenne délivrée par AFAQ AFNOR Certification.

CARACTERISTIQUES

Classification : AFNOR NF 36-005 - Famille 1 - Classe 7b2.

Aspect : Satiné, mat.

Teinte : Incolore.

Etat Physique : Liquide.

Liants : Résines acryliques.

Pigments : Non concerné.

Agent fongicide : Sans.

Extrait sec : 33% +/- 2.

Point éclair : Non concerné.

Densité : 1.030 ± 0.030.

pH : -

Viscosité : 20" +/- 5" (DIN 2 à 20°C).

Solvant : Eau.

Valeur COV : 75gr/l max. Valeur limite en UE pour ce produit : -gr/l (2007) / -gr/l (2010).

Conservation : 1 an en emballage fermé d'origine à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

Bien refermer les conteneurs après usage.

Conditionnement : En bidons de 0,75L - 2,5L - 5Litres.

MISE EN OEUVRE

Avant l'application du vitrificateur, les parquets devront être imprégnés avec nos produits de traitement insecticide, fongicide en fonction de leur destination dans l'ouvrage.

En préventif : 2 couches de produit de traitement XYLOPHENE à raison de 200gr/m² sur toutes les faces et assemblages.

En curatif : 3 couches de produit de traitement XYLOPHENE à raison de 200gr/m² sur toutes les faces et assemblages.

En cas de champignons ou moisissures : vérifier l'état sanitaire des lieux (neutraliser toutes sources d'humidités anormales).

Appliquer sur bois secs, finis d'usinage, non gelés, non givrés, propres, dépourvus de poussière ou de corps gras et préparés selon les normes et DTU en vigueur (DTU 59.1).

La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'applicateur.

Sur parquets flottants usés :

Bois à 1 mm d'épaisseur = ponçage impossible.

Bois à 4 mm = 1 à 2 ponçages.

Bois à 6 à 10 mm = 2 à 3 ponçages.

Sur parquets neufs : ponçage à l'aide d'une ponceuse à parquet en 4 passes, brossage, dépoussiérage.

Pour les parquets neufs venant d'être posé attendre 2 mois avant la pose de la vitrification.

Sur parquets anciens (revêtement dégradé) : ponçage à l'aide d'une ponceuse à parquet en 4 passes, grattage, brossage, dépoussiérage (retirer toutes particules non adhérentes).

Pour retirer les traces de colles utiliser du DECAPEX avant le ponçage.

Sur parquets anciens vitrifiés : (revêtement non dégradé, système d'entretien) : ponçage à l'aide d'une ponceuse à parquet en 4 passes, grattage, brossage, dépoussiérage (retirer toutes particules adhérentes non adhérentes).

Pour retirer les traces de colles utiliser du DECAPEX avant le ponçage.

Sur parquets cirés ou huilés : appliquer de la cire à parquet.

Sur bois exsudants ou/et durs : consulter le Service Technique.

L'humidité des bois avant application ne doit pas être supérieure à 15%.

Une température supérieure à 10°C et une humidité relative de 50% est nécessaire pour un séchage optimal.

HELIOTAN VIE Vitrificateur

PROCEDES D'APPLICATION

Outils : Brosse, pinceau, spalter.

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : Eau.

Pulvérisation : Nous consulter.

Bien brasser le produit avant l'emploi et durant l'application.

L'épaisseur de la couche appliquée est d'environ 100 à 125 µm humide selon la viscosité du produit.

Appliquer dans le sens du veinage du bois en croisant les passages et en égalisant.

Entre les couches : Egrenage à l'abrasif 220-240.

Dilution : Ne pas diluer le produit.

SYSTEME HELIOTAN :

3 à 4 couches d'HELIOTAN VIE Vitrificateur à raison de 150 à 200gr/m² environ.

RENDEMENT

Variable selon le mode d'application, la porosité du bois, son état de surface, l'essence, la structure et le sens de la coupe.
12 à 14m² au litre par couche environ.

SECHAGE

Variable selon :

Le mode d'application.

Les conditions de température (> 5°C) et de l'hygrométrie ambiante (humidité relative de 50 %).

L'essence de bois.

L'épaisseur de la couche (100 à 125 µm humide).

La ventilation.

Mesures effectuées à 20°C avec une humidité relative de 50%.

Température du support : entre 13° minimum et 20°C.

Hors poussière : 60 minutes environ.

Recouvrable : 4 heures environ (ne pas attendre plus de 24 heures entre chaque couche).

Séchage complet : 24 heures environ.

Attendre une semaine avant la sollicitation du parquet et la remise en place des meubles et des tapis.

Les temps de séchage des produits sur certains chantiers effectués en saison hivernale peuvent être plus longs que les temps annoncés au dessus.

CONSEILS DYRUP

Recommandation : s'assurer que le support peut recevoir un produit à base de résines acryliques en phase aqueuse.

Il est recommandé d'effectuer un essai au préalable.

Le choix des produits exige une analyse préalable du support, des conditions de mise en œuvre et de l'état de surface.

Il est fortement conseillé d'effectuer ses travaux avec le même lot de produit.

Après ouverture du pot utiliser la totalité du produit.

Bien refermer l'emballage après utilisation.

Les compatibilités entre les produits de traitement appliqués antérieurement et la finition doivent être assurées.

Après l'application d'un produit de traitement, il est nécessaire de respecter le temps de séchage du produit avant l'application de la finition.

La norme NFP 74 - 201 1 et 2 (DTU 59.1) précise les éléments à prendre en compte pour le choix du système de finition en fonction des supports, des défauts et singularités de certaines essences de bois.

L'incolore peut rehausser la couleur naturelle de certains bois.

La teinte finale dépend de la teinte des bois.

Ne pas appliquer sur des bois traités au préalable avec un hydrofuge.

Certaines essences de bois, et conceptions d'ouvrages non réalisés dans les règles de l'art, peuvent dégrader un vitrificateur prématurément.

Ne convient pas à l'extérieur.

Ne pas appliquer sur les stations horizontales extérieures en contact avec le sol (terrasses, caillebotis...).

Ne pas appliquer sur parquets cirés, huilés ou sur de la teinture cirante.

Une préparation des fonds doit être faite dans les règles de l'art pour les bois dits à contre fil ou à gros grains sur les parquets neufs et anciens (utiliser les ponceuses à parquets en 4 passes).

Dans tous les cas le résultat final dépend de la qualité du ponçage.

Pour teinter, appliquer 1 à 2 couches de HELIOTAN Teinture.

Malgré les performances des vitrificateurs certaines agressions doivent être évitées.

HELIOTAN VIE Vitrificateur

CONSEILS DYRUP SUITE

Pour l'entretien de votre vitrificateur, ne pas employer de nettoyant à base de solvant.
Appliquer HELIOTAN Vitrificateur en 4 couches aux endroits sujets à des passages fréquents.
Ne pas appliquer sur le HELIOTAN Fondur ou sur un vernis au solvant.
Ne pas appliquer sur bois décoloré à l'acide oxalique ou avec d'autres acides.
Après application d'une teinture, appliquer une 1^{ère} couche fine de vitrificateur.
Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Conseils (01.56.84.03.95.).

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité :
Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
Aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.
Se protéger la peau, les mains, le visage.
Conserver hors de portée des enfants.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.
Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : www.quickfds.com et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société DYRUP. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Edition FEVRIER 2009 : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

DYRUP

215 Av Georges Clémenceau 92000 Nanterre - France
Tél : 01 56 84 03 00 - Télécopie : 01 56 84 03 83 - www.dyrup.fr